

L'USINE A FER DE KERGLAW SUR LE BLAVET CENT ANS DE VIE OUVRIERE AUX FORGES D'HENNEBONT

Gaby LE CAM
SAHPL

Rien ne destinait la paisible petite commune de Lochrist-Inzinzac, faisant anciennement partie du domaine de Kemenet-Héboë, à quitter l'univers ancestral de la paysannerie pour celui du monde industriel. Pourtant cinq générations d'hommes, de femmes, venant des campagnes environnantes vont quitter le dur travail de la terre, leur façon de vivre, pour celui encore plus dur de la sidérurgie.

Nous sommes en 1860, la révolution industrielle avance à grand pas, c'est l'époque de la signature avec l'Angleterre du traité de libre échange. Point important pour la Bretagne, la

croissance des conserveries de légumes et de poissons sur la zone littorale, grandes consommatrices de fer blanc et de tôles. C'est pour répondre à ces demandes que fut fondée l'"Usine à fer" à Kerglaw sur la rive droite du canal du Blavet par deux frères, Emile et Henri Trottier, ingénieurs des Arts et Métiers d'Angers. Pourquoi ce lieu d'implantation ? Le Blavet permet le transport du minerais de fer provenant d'Angleterre, du charbon débarqué au port de Lorient distant de 14 km, deux barrages fournissent une énergie hydraulique à bon marché, les bois et forêts alentours procurent abondamment le charbon de bois et, la main d'œuvre est apportée comme évoqué au début par le monde rural.

L'acte de naissance de l'"Usine à fer" est signé par Arrêté Préfectoral le 10 juin 1861

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

DEMANDE

en permission d'établir une

USINE A FER

SUR LE BLAVET

Dans la propriété de Kerglaw, commune d'Inzinzac.

Le public est prévenu que par une publication, en date du 30 Mai 1861, enregistrée à la préfecture sous le n° 2408, les sieurs Trottier frères, Sieurs et C^{ie}, habitants, ayant leur domicile social à Angers (Maine-et-Loire), demandent l'autorisation d'établir sur la rive droite du Blavet, entre les actuels n° 26 et 27, dans la propriété de Kerglaw, commune d'Inzinzac, versant ouest de Lorient, une Usine à fer destinée à la fabrication des tiges en grues et tuyaux, des fers marchands, des tôles, des fers plats, des fers blancs et des tôles plissées.

Cette usine comprendra :

- 1° Un haut fourneau ;
- 2° Un cylindre ;
- 3° Une machine à vapeur ;
- 4° Deux fours à puddler ;
- 5° Deux fours à réchauffer ;
- 6° Deux fours à recuire les tôles ;
- 7° Deux fours à décaper ;
- 8° Les machines soufflantes et les appareils de compression et d'étrépage nécessaires au fonctionnement de l'usine.

La force motrice sera fournie, partie à l'aide de turbines, par les deux chutes d'eau existant en ce point sur le Blavet, partie à l'aide du machinisme à vapeur, par des générateurs chauffés par le flammage perdue des fours à puddler et à réchauffer, et d'un four à la houille ou au charbon de bois.

La production annuelle de l'usine sera de : 1400 tonnes de fonte brute, dont une part sera livrée au commerce et la plus grande partie, conjointement avec des fontes tirées du commerce, servira à la fabrication de 1100 tonnes de fers marchands, tôles, fers plats et fers blancs.

La consommation en matières premières est évaluée à 4400 tonnes de minerai de fer, 16000 tonnes de charbon de bois, et 2500 tonnes de houille et coke.

Le minerai sera, pour les 3/4, tiré d'Espagne et le reste, des gisements du voisinage.

Le charbon de bois, provenant des forêts des environs, la houille et le coke d'Angleterre, ainsi que parties de fers et de machines indigènes.

Les fontes tirées du commerce, proveniront soit de la destination locale, soit à l'exportation, seront parties dans les départements voisins, parties dans celui des Landes.

La demande, jointe au dossier en triple expédition, des plans d'ensemble à l'échelle de deux millimètres, et de détails à l'échelle d'un centimètre.

Conformément à l'article 74 de la loi du 30 Avril 1861, la demande doit être publiée et affichée pendant quatre mois dans le chef-lieu du département, dans celui de l'arrondissement, dans la commune où est situé l'établissement, et dans le lieu de domicile des demandeurs.

Les oppositions devront être adressées jusqu'au dernier jour des quatre mois des publications, et devront être notifiées par une lettre justificative aux parties intéressées ainsi qu'à la préfecture du Morbihan.

RODIER, 6 Juin 1861.

L'Ingénieur ordinaire, Jugeant l'ordonnance en chef des Mines.

Signé : A. RODIER.

ARRÊTÉ.

VOUS, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,

Vu la demande des sieurs Trottier frères, Sieurs et C^{ie}, en date du 30 Mai 1861 ;

Vu la loi du 30 Avril 1861 ;

Les propositions de M. l'Ingénieur en chef des Mines,

Le décret du 21 Avril 1859 ;

Les instructions ministérielles ;

En ce qui concerne les établissements métallurgiques ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — L'acte ci-dessus, suivi du présent Arrêté, sera affiché et publié dans les communes de Vannes, de Lorient et d'Inzinzac, ainsi que dans la commune d'Angers, lieu du domicile social des demandeurs.

L'avis sera inséré dans un journal du département.

ART. 2. — Les affiches seront déposées pendant quatre mois à partir du 15 Juin 1861. Les publications seront faites au moins une fois par mois pendant le même temps, à la porte des Mairies communales et des Mairies paroissiales, un jour de dimanche et à l'issue de l'office de l'église.

ART. 3. — La police et les papiers qui l'accompagnent seront déposés à la Préfecture (bureau des Travaux publics) où le public pourra en prendre connaissance, sans déplacement, pendant la durée des publications et affiches.

ART. 4. — Les oppositions auxquelles la demande donnerait lieu, en ce qui concerne l'usine métallurgique, seront admises devant nous jusqu'au dernier jour de quatre mois des publications, elles devront être notifiées par acte extrajudiciaire, aux parties intéressées, ainsi qu'à la Préfecture où elles seront consignées sur un registre spécial, lequel sera ouvert à tous ceux qui en demanderont communication.

ART. 5. — A l'expiration de celui de quatre mois fixé par l'article 2, Messieurs les Maires nous adresseront des certificats attestant qu'il n'a été présenté à l'apposition des affiches et aux publications, conformément aux prescriptions du présent Arrêté.

Le Numéro du journal, dans lequel l'insertion aura eu lieu, sera annexé au dossier de l'affaire.

Vannes, le 10 Juin 1861.

Le Préfet du Morbihan.

J. M. FERRIER.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE.

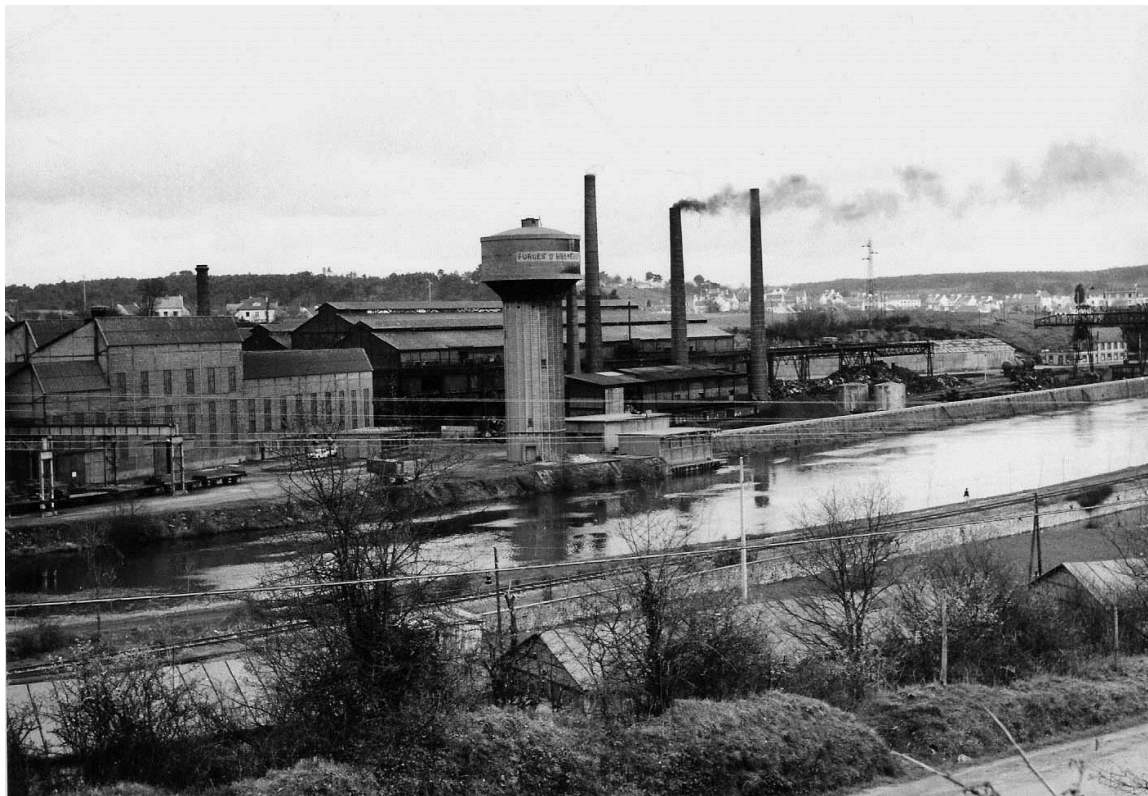
Nous, Maire de la Commune de (), certifie que la demande des sieurs Trottier frères, Sieurs et C^{ie}, a été affichée pendant quatre mois consécutifs et que les publications ont eu lieu à la porte de la Mairie, comme ci-dessus, le 10 Juin 1861.

Le 10 Juin 1861.

Le Maire.

Vannes. — Imp. Gou. de Landerne et Douchet.

L'usine va démarrer rapidement avec un haut-fourneau, cinq foyers d'affinerie, deux fours à puddler (permettant d'obtenir du fer à faible teneur en carbone), deux fours à réchauffer, deux fours à recuire les tôles, deux fours à décaper, machines soufflantes, appareils de compression et d'étirage.....Les premiers paysans-ouvriers viendront au travail vêtus de leurs habits traditionnels, ceux que l'on porte au quotidien : chapeaux bretons, gilets de velours, sabots. L'usure et la salissure feront vite changer de tenues, seuls les sabots seront gardés et ce pratiquement jusqu'à la fermeture. Pour la plupart ils ne parlent que le breton ce qui créera bien des problèmes avec les ouvriers déjà du métiers venant d'autres régions.



Les Forges en pleine activité.

(Photo Gaby Le Cam)

Le travail est dur, dangereux et les accidents sont nombreux, graves et malheureusement souvent mortels. Brûlures, coupures, fractures, mutilations en tout genre. Dans les premiers temps les accidents sont quotidiens, il faut dire qu'à l'époque les mesures de sécurité étaient inexistantes et les ouvriers issus des travaux de la campagne, étaient peu formés au rude combat avec le métal en fusion. Il fallait compter aux environs de 500 cas d'accidents dans l'année, mais entre 1912 et 1939 ils pouvaient passer à 1000.

Le rythme de travail était infernal, 12 à 16 heures par jour dans la chaleur, la poussière, le vacarme. La déshydratation était telle près des fours qu'il fallait boire beaucoup, du cidre la plupart du temps ce qui favorisait l'alcoolisme. L'inhalation des gaz et des poussières provoquait des tuberculoses. Les femmes et les enfants étaient également employés, les cadences étaient les mêmes.

Cet afflux d'ouvriers ne se fait pas sans créer un gros problème, celui de loger tout ce personnel afin qu'il soit au plus près du lieu de travail, la direction prend l'affaire en main. Des cités ouvrières vont voir le jour à proximité de l'usine, à la *Montagne*, *Langroise*, *Malachappe*...Une à deux pièces où pouvaient vivre jusqu'à 8 personnes, par contre les "Maîtres de Forges" se firent construire pavillons et châteaux.

Dès 1861 la production est de 750 tonnes et ne cessera d'augmenter pendant les vingt premières années passant en 1865 à 1225 tonnes avec 310 ouvriers, 5250 tonnes en 1880 avec un doublement du personnel qui passe à 660 ouvriers, 10860 tonnes en 1888. En 1936, au moment des grands conflits sociaux, 33000 tonnes de tôles et 9000 tonnes de fer blanc sortiront des forges qui emploient à l'époque 3000 ouvriers.

L'année 1868 verra la mise en route de la première imprimerie sur métaux de France, essentiellement destinée aux conserveries de poissons.

Les frères Trottier sont pleins de projets et ne pensent qu'à agrandir l'outil de travail, c'est ainsi qu'en 1869 ils se portent acquéreur de l'île de Lochrist Locastel, située à environ 500 mètres de Kerglaw. Les Forges sont alors scindées en deux usines ayant chacune sa spécialité : l'usine de Kerglaw, la première, qui continuera la production du fer laminé, du fer blanc et des tôles, l'usine de Lochrist où, en 1872 seront installés les laminoirs.

En 1882, les Forges entrent dans le giron de la Compagnie des Cirages Français aux activités industrielles et commerciales multiples entre l'Europe et la Russie. Les rendements s'intensifient, de nouveaux ateliers sont construits, des équipements plus performants sont installés notamment des Fours Martin pour la production de l'acier. C'est peu avant la guerre de 14-18 et jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale que l'ingénieur des mines, Camille-Horace Herwegh, fera entrer les technologies modernes dans l'entreprise, parallèlement à la fonderie acier il créera une section bronze et s'associera aux Aciéries de Firminy. Le transport par navires est abandonné aux profits des camions.



Le contrôle de la fusion

(Photo Gaby Le Cam)

A partir de 1900 les ouvriers vont s'organiser et créer une Caisse de Secours, puis viendra un Centre d'Education et enfin un syndicat car les premières revendications et luttes commencent à poindre. Le premier gros mouvement aura lieu en 1903 avec une grève qui va durer 40 jours, la direction ayant décidé de supprimer la prime pour le nettoyage dominical

des fours. Emeutes, affrontements avec les forces de l'ordre, défilé de plus de 2000 personnes dans les rues feront plier la direction. En 1906 nouveaux mouvements de grande envergure pour obtenir la journée de huit heures et le repos hebdomadaire, la grève durera 115 jours et fut des plus violente 3000 hommes de troupe firent face aux 1800 ouvriers. Le mouvement se solda par un échec pour les travailleurs qui ne bénéficieront des huit heures qu'en 1925 soit six ans après le vote de la loi. 1936 années du Front Populaire, nouvelles revendications avec occupation des ateliers, les 3000 ouvriers obtiennent un relèvement de salaire de 12%. C'est au cours de cette même année que fut édifée la "Maison du Peuple".



Une coulée pour la fabrication des "lingots".

(Photo Gaby Le Cam)

Puis c'est la seconde Guerre Mondiale, l'activité des Forges va considérablement diminuer dès 1940 pour aller jusqu'à la fermeture de juillet 1944 à juillet 1945. La remise en route se fera l'année suivante avec une montée en puissance et un très bon rendement en 1949 ce qui incite la direction Pairault-Gane à une remise à niveau technique, une modernisation de l'entreprise dans les années 52 à 55. Il faut s'adapter et être compétitif face à la rude concurrence des usines hautement performantes du nord et de l'est de la France, Usinor et Sollac, pour ce faire on installera des laminoirs à froid Stekel dont les réglages furent difficiles. Pourtant malgré cette volonté de faire tourner l'usine les premiers nuages s'amoncelaient à l'horizon, annonciateurs de la grande catastrophe économique qu'allait connaître Lochrist, Hennebont, le pays de Lorient et la Bretagne. La production est en baisse

entraînant de fait une chute des chiffres d'affaire. Personne ne veut admettre que les Forges puissent disparaître, ça ne peut être qu'une mauvaise passe et tous, hommes, femmes, politiques, sont prêts à se battre pour la survie de ce poumon de la vallée du Blavet qui a fait vivre tant de monde pendant cinq générations. Inexorablement le processus se met en place. On se révolte, des manifestations monstres sont organisées :

18 juin 1958 les commerçants ferment leurs magasins et échoppes et participent à un grand défilé rassemblant 3000 personnes, élus en tête, pour se rendre à Hennebont.

D'autres manifestations de masse en 1961 et 62.

22 mars 1962 c'est la grande marche sur Lorient qui mobilise plus de 6000 manifestants. C'est à l'ancienne gare routière que se retrouvent les travailleurs dont les rangs se sont grossis tout au long du parcours malgré le mauvais temps.



Le rassemblement à la Gare Routière de Lorient.

(Photo Gaby Le Cam)

22 juin 1963, 5000 manifestants à Hennebont soutenus par toute la population, les agriculteurs avec leurs tracteurs, « **dénoncent énergiquement toutes tentatives qui pourraient être faites pour fermer les Forges d'Hennebont ou réduire leur activité. Ils font le sermon solennel de s'y opposer par tous les moyens et appellent l'ensemble de la Bretagne à se joindre au grand combat qui commence** ». C'est un court extrait de ce qui fut appelé le serment d'Hennebont.



Au centre les deux maires, MM Giovannelli et Crépeau s'entretiennent avec les agriculteurs venus avec leurs tracteurs soutenir les manifestants.
(Photo Gaby Le Cam)

26 octobre 1963 une manifestation colossale est organisée avec une nouvelle marche sur Lorient, 25000 personnes vont se trouver réunies place de l'Hôtel de Ville avec le soutien des délégations de tous les départements bretons. Le cortège s'organisait vers 9 heures sur le pont Jehanne La Flamme avec en tête un groupe imposant de tracteurs portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : **Les paysans sont là ; Les cultivateurs d'Inzinzac solidaires des ouvriers des Forges ; Commerçants solidaires ; C.G.T., CFTC ; C.G.T-F.O. tous unis pour assurer l'avenir des Forges...** En tête du cortège on reconnaissait M. Paul Ihuel, député, président du Conseil Général ; le docteur Thomas, vice-président du Conseil Général ; M. Giovannelli, maire d'Inzinzac ; Crépeau maire d'Hennebont et tous les autres maires du canton ; les représentants de la Fédération des Métaux et tous les délégués syndicalistes des Forges. Un deuxième défilé se formait à la Gare Routière de Lorient avec MM. Le Moënic, maire d'Inguiniel, Jean Maurice, maire de Lanester, la jonction se fit à 10 h. 15 à la Maison Brûlée et le rassemblement à 11h. 30 à Lorient où eurent lieu différentes prises de paroles, M. Piriou, au nom des syndicats ouvriers, M. Le Pogam, pour les agriculteurs et le Dr Thomas. L'importance du mouvement est telle que les pouvoirs publics vont accorder un sursis momentané, sans toutefois abandonner la décision de fermeture qui va tomber le 18 mai 1966 à Paris, annoncée par Raymond Marcellin, Ministre de l'Industrie et Olivier Guichard, Délégué à l'Aménagement du Territoire. C'est l'effondrement avec ses réactions : blocage des ponts à Lochrist, occupation des locaux et une manifestation très remarquée des femmes qui défilèrent avec des pancartes où l'on pouvait lire « **Du travail pour nos hommes et non aux valises** » ou « **Il faut sauver les Forges** » « **Pas de fermeture du travail** ».



Les deux manifestations, celle de Lorient place de l'Hôtel de Ville et celle des femmes à Lochrist

(Photos Gaby Le Cam)

La procédure de fermeture progressive est engagée dès 1966 et la fermeture définitive est prévue pour la fin 1967. Après plus de cent ans d'une intense activité métallurgique qui avait fait vivre tant de travailleurs et de familles de la région, les fours s'éteignirent à jamais et le métal tout doucement, se solidifia pour toujours. On reprocha au Gouvernement de ne pas avoir tenu sa parole alors qu'il avait promis une table ronde. Les Forges d'Hennebont, usine sidérurgique, se sont toujours trouvées en marge de la Sidérurgie traditionnelle, pour des raisons de débouchés, de marchés, la Chambre syndicale de la Sidérurgie a décidé d'effacer de la carte les Forges d'Hennebont pour une question de concurrence.



*Une des dernières coulées, l'ouvrier sur la gauche qui surveille la sortie du métal en fusion porte des sabots.
(Photo Gaby Le Cam)*

Ultime coup de poignard le site est détruit entre les années 1970 et 1975, les cheminées qui représentaient la vie de l'usine furent dynamitées en juillet 1972 devant un parterre d'anciens qu'accompagnaient les familles. Il restait encore quelques ateliers avec du matériel, petit à petit la végétation envahit les murs, les locaux, les machines qui restaient rouillèrent sur place, de vieux fantômes hantèrent ces immenses hangars au silence angoissant. Le vent qui s'y engouffrait et quelques tôles battantes renforçaient cette sensation de mort.

«... et ils n'eurent que leurs yeux pour pleurer. »



L'artificier dû s'y prendre à deux fois pour dynamiter la cheminée.

(Photos Gaby Le Cam)



Le triste spectacle des ateliers et du matériel à l'abandon.

(Photos Gaby Le Cam)

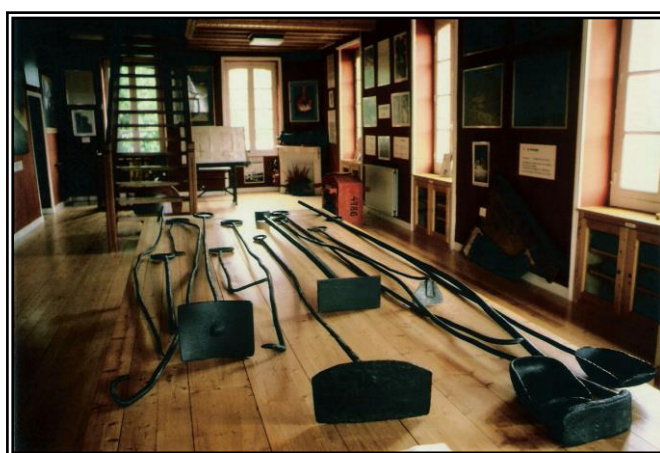


L'APRES FORGES

Qu'allaient devenir tous ces ouvriers, comment les reclasser. Les personnels arrivant à 60 ans furent mis en préretraite avec une enveloppe de départ, pour les autres il fallait se tourner vers la SBFM (Société Bretonne de Fonderie et de Mécanique) qui au commencement était une fonderie filiale de la Régie Renault. Cette usine dont la première pierre fut posée le 2 juillet 1965 sur la zone de Kerpont-Bras en Caudan par Georges Pompidou alors Premier Ministre employait, en 1967, 292 ouvriers des Forges. Cette fonderie moderne est spécialisée dans la fabrication de pièces pour automobiles, camions et tracteurs. Les principaux clients dans les premières années sont Renault et Saviem.



Georges Pompidou, Premier Ministre, pose la première pierre de la SBFM, derrière, sur la droite Henri Ducassou président de la CCIM. Photo de droite La SBFM en activité. (Photos Gaby Le Cam)



Pour se souvenir, l'Ecomusée et sa très belle collection d'objets des Forges (Photo Gaby Le Cam)

Bibliographie : Gisèle Le Rouzic, *Voyage aux Forges d'Hennebont*, La Digitale Archives La Liberté du Morbihan. Vécu de l'auteur.